

## Un seul mot d'ordre : Retrait !

**A**près le 19 janvier où ce sont plus de deux millions de manifestants qui ont déferlé dans toute la France, force est de constater que le mécontentement est de plus en plus grandissant contre la réforme des retraites Macron/Borne puisque plus de deux millions et demi de manifestants ont de nouveau répondu présents le 31 janvier dernier à l'appel de l'Intersyndicale FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, UNSA, FSU et les organisations syndicales étudiantes sur un seul mot d'ordre :

**Retrait de la réforme des retraites immonde et injuste proposée par l'exécutif dont plus de 80% de la population y est farouchement opposée.**

Jamais nous n'avions connu de telles manifestations comparables à celles de 1995 contre le plan Juppé sur les retraites et la sécurité sociale avec comme aboutissement le recul de l'exécutif de l'époque.

Macron et son gouvernement continuent de s'entêter à faire passer cette réforme coûte que coûte au mépris des Français alors qu'ils feraient mieux de s'occuper du quotidien en augmentant les salaires, pensions, minima sociaux pour combler une inflation galopante qui génère des hausses de prix sans précédent tant sur les produits de première nécessité que sur l'électricité, le gaz, les carburants.

Puisque l'exécutif continue de faire la sourde oreille sur le mot d'ordre de l'intersyndicale, il n'y a pas d'autres choix que d'amplifier le mouvement engagé le 19 janvier dernier en appelant à deux nouvelles journées de grèves et manifestations **les 07 et 11 février prochains.**

Nous demandons donc à nos syndicats d'organiser au plus vite des assemblées générales de salariés pour les sensibiliser de nouveau à combattre par tous les moyens (grève, participation aux manifestations) pour exiger le retrait de cette réforme de retraites.

Nous ne devons rien lâcher. Devant l'obstination de Macron/Borne, seul un rapport de force conséquent les fera reculer. Nous sommes sur la bonne voie pour y arriver. Nous devons donc nous mobiliser massivement.

**Non au recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans !**

**Non à l'allongement de la durée de cotisations !**

**Retrait, un point c'est tout !**